



## **CAPD du 13 février 2015**

### **Déclaration du SE-UNSA**

Monsieur le Directeur Académique,

Après les tragiques évènements de janvier 2015 et après les impressionnantes et incroyables manifestations dans notre pays, quelques engagements ont été pris et d'autres se concrétisent pour que se construise un nouvel état d'esprit pour notre pays.

L'École en prendra sa part mais l'école ne **peut à elle seule porter la responsabilité des valeurs de notre République laïque**, car les problématiques de fond sont sociologiques et à examiner plus largement.

Nous avons été nombreux à réagir, à nous mobiliser spontanément, à analyser et à chercher les premières réponses face à cette attaque monstrueuse envers notre société et ses valeurs de liberté.

Ce sont ces valeurs, ce choix d'une société éducative et solidaire appuyée sur la Liberté, l'Égalité et la Laïcité que nous portons. L'éducation est une des clés qui doit permettre à chacun de prendre sa place dans la société.

Pour le SE-Unsa membre fondateur du CNAL avec l'Unsa Education, la FCPE, la ligue de l'enseignement et les DDEN, la laïcité a toujours été et reste un principe fondamental.

Chaque renoncement, chaque hésitation, chaque laxisme est une atteinte à nos valeurs. Toutes les forces de notre pays doivent s'investir dans la permanence de ce combat et en premier lieu l'État qui pourtant maintient certaines dispositions injustifiables, comme par exemple la loi Carle.

La Laïcité ne va pas de soi.

La ministre de l'éducation nationale vient de prononcer, dans le cadre de la « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République » 11 mesures qui devront s'installer dans la durée et mobiliser bien au-delà de l'Éducation nationale pour être réellement efficaces.

Pour le SE-Unsa, ces mesures ne sont pas toutes nouvelles. Certaines sont une amplification du travail qui est déjà conduit au quotidien par les personnels. Mais surtout, nous voulons le redire, l'École ne peut pas porter seule la cause et la responsabilité de tous les maux actuels, car la vie de l'enfant ne se limite pas à son temps de présence à l'école. L'école ne peut ni ne doit agir seule, mais plutôt dans un cadre social large où les ressources territoriales et associatives seront un levier essentiel.

La nécessité d'une réelle formation des personnels à la laïcité, initiale et continue, est patente. On reste dubitatif sur ce que les 1000 formateurs annoncés pourront apprendre en seulement deux jours. Le rétablissement de l'autorité du maître, accompagné de sanctions en cas de manquement, ne peut pas se décréter par un texte. L'École doit donner **du sens** aux valeurs de la République.

En deuxième point, concernant les nouveaux programmes de maternelle qui semblent davantage en phase avec les attentes des enseignants que l'étaient la proposition initiale, les futurs documents d'application et la formation continue devront permettre une mise en œuvre réussie.

Les programmes de maternelle sont la première étape de la refondation des contenus d'enseignement et le Conseil Supérieur des Programmes était donc attendu au tournant. Le programme publié est plus lisible que le projet initial mais il y a une grande nécessité d'en voir repris et développés tous les éléments dans les **documents d'accompagnement ainsi que dans la formation initiale et continue.**

Troisième point sur la problématique des postes réservés pour les stagiaires.

Nous vous l'avons déjà dit, elle entraîne un resserrement du mouvement que nous dénonçons. De plus, il nous semble important de réfléchir à leur affectation, et nous souhaitons que les représentants des personnels soient associés. Les remontées que nous avons montrent aussi les difficultés rencontrées par les collègues à mi-temps qui partagent leur classe.

S'agissant du mouvement départemental à proprement parler, nous regrettons la décision de notre ministre de reporter les opérations de carte scolaire après les élections départementales. Une fois encore ce sont les enseignants qui sont impactés. Par ailleurs le SEUNSA demande à nouveau que se tienne le groupe de travail sur la simplification des tâches des directeurs, réunion qui s'est tenue dans les 3 autres départements de notre académie. Le SEUNSA souhaite pouvoir faire des propositions pour que soient plus supportables les conditions de travail de nos collègues qui assurent une direction.

*Pour le SE-Unsa*

*Marianne GILLER, Françoise EVERITT, Myriam PEUTOT, Nicole MELINE*